

Certificats d'économies d'énergie

Attestation de conformité aux exigences de l'opération standardisée BAT-EQ-127 Luminaire d'éclairage général à module LED

Marque commerciale : URBALINE

Nom du produit : URBALINE LED et URBALINE ANGLE LED

**Références : 65X2XX21/65X3XX21/65X5XX21/65X6XX21/65X7XX21/66X2XX21/66X3XX21
66X5XX21/66X6XX21/66X7XX21**

Les luminaires à modules LED mis en place respectent les critères suivants :

- durée de vie calculée à 25°C \geq 35 000 heures pour les secteurs « Hôtellerie, Restauration » et « Commerces de surface inférieure à 400 m² » ;
- durée de vie calculée à 25°C \geq 50 000 heures pour les secteurs « Bureaux », « Santé », « Enseignement » « Commerces de surface supérieure à 400 m² » et autres secteurs non cités ci-dessus ;
- les deux catégories de durée de vie sont associées à une chute de flux lumineux \leq 20 % ;
- flux lumineux initial total sortant du luminaire \geq 3 000 lm ;
- efficacité lumineuse (flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire auxiliaire d'alimentation compris) :
 - \geq 90 lumens par watt pour les luminaires avec indice de protection aux chocs (IK) égal à 10 ;
 - \geq 120 lumens par watt pour les autres luminaires ;
- facteur de puissance $>$ 0,9 quelle que soit la puissance ;
- conformité à la norme EN 61000-3-2 au niveau harmonique avec un taux de distorsion harmonique sur le courant inférieur à 25 % ;
- groupe de risque « 0 » selon la norme NF EN 62471 – Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes ;
- le luminaire est pré-équipé pour la régulation automatique par gradation de puissance en fonction de l'éclairage naturel du local dès lors que cet éclairage est possible.

Une documentation détaillée relative à ces éléments techniques, ainsi qu'au fait que certaines références de ce luminaire sont équipées d'un système interne de détection de présence ou de mouvement et/ou de gradation en continu en fonction des apports de lumière du jour, est disponible sur simple demande.

Fait à La Ferté Bernard

le : 02/07/2020

Signature :

Nom du signataire : F.TOULIS

Fonction : Responsable BE



Cette attestation du fabricant du produit ne se substitue pas aux attestations sur l'honneur demandées d'une manière générale dans le cadre des CEE.